

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P.O. BOX: 3243, ADDIS ABABA, ETHIOPIA, TEL.:(251-11) 551 38 22 FAX: (251-11) 551 93 21
Email: situationroom@africa-union.org, oau-ews@ethionet.et

**INTERVENTION DE S.E. M. JEAN PING,
PRESIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE,**

**DEVANT LE CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES
SUR LE RAPPORT DU GROUPE DE HAUT NIVEAU
DE L'UNION AFRICAINE SUR LE DARFOUR**

NEW YORK, 21 DECEMBRE 2009

**Monsieur le Président du Conseil de sécurité,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Etats membres,
Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer mes sincères remerciements au Président et aux membres du Conseil de sécurité des Nations Unies pour avoir accepté d'inscrire à l'ordre du jour du Conseil le rapport du Groupe de haut niveau de l'Union Africaine sur le Darfour. Il s'agit là, de toute évidence, d'une manifestation éloquente de l'intérêt que cet Organe porte à la situation au Soudan et aux efforts qui sont déployés pour aider ce pays à prendre en charge les nombreux défis auxquels il est confronté.

Je me réjouis de prendre aujourd'hui la parole sous votre présidence, une présidence africaine engagée et entreprenante, et je tiens à vous féliciter ainsi que les représentants de la Libye et de l'Ouganda pour avoir si dignement accompli un riche mandat au sein du Conseil au service des causes de l'Afrique. Je voudrais féliciter également tous les autres distingués représentants dont le mandat arrive à son terme à la fin du mois.

Je voudrais aussi exprimer ma gratitude au Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, pour son engagement en faveur de la paix, de la sécurité, de la stabilité et du développement sur le continent africain, ainsi que pour la coopération confiante et prometteuse qui se développe entre les Nations Unies et l'Union Africaine.

Le Darfour occupe une place particulière dans les efforts que déploient nos deux Organisations en faveur de la paix sur le continent. Plus que toute autre, cette région symbolise l'unicité des liens qui existent entre l'Union Africaine et les Nations Unies, ayant fourni le cadre et constituant le théâtre de

la première opération hybride entre nos deux Organisations. Cette expérience pionnière nous incite à mieux coordonner nos actions et à harmoniser nos cultures et pratiques respectives aux impératifs d'un travail conjoint auquel des circonstances objectives ne laissent pas d'alternative. Certes, elle peut, par moments, paraître frustrante ; mais nous n'avons d'autre choix que de persévérer dans cette voie : au Soudan, comme dans d'autres situations de crise et de conflit sur le continent, l'avenir résidera de plus en plus dans l'action commune et la conjonction des efforts, et ce sur la base des avantages comparatifs respectifs des Nations Unies, avec l'expertise et les moyens qui sont les leurs, et des Organisations régionales, singulièrement de l'Union Africaine, dont la volonté politique, qu'illustre la mise en place d'une Architecture continentale de paix et de sécurité, la proximité géographique et la connaissance fine des situations en cause constituent un indéniable atout et confèrent la légitimité requise aux actions entreprises.

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,**

Comme vous le savez, le Groupe de haut niveau de l'UA sur le Darfour a été mis en place à la suite de la décision adoptée par une réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA, le 21 juillet 2008, aux fins de réfléchir et de faire des recommandations sur les voies et moyens d'aborder au mieux les questions liées, d'une part, à la paix, à la réconciliation et à l'apaisement, de l'autre, à la justice, à la lutte contre l'impunité et à l'obligation redditionnelle.

En prenant cette décision, sur proposition de la Commission de l'Union Africaine, le CPS était animé par la conviction que les défis de la paix, de la justice et de la réconciliation au Soudan étaient indissociables. Tout en affirmant qu'il ne peut y avoir d'impunité pour les violations flagrantes des

droits de l'homme qui ont été commises au Darfour, le CPS a également souligné la nécessité de poursuivre la recherche de la justice d'une manière qui permette d'atteindre l'objectif de la paix et de la réconciliation. Au demeurant, tel est aussi l'esprit de la résolution 1593 du Conseil sécurité des Nations Unies sur le Darfour. D'évidence, ces questions ne peuvent être compartimentées ; elles doivent être traitées ensemble, avec le souci de parvenir à créer une dynamique positive et des effets d'entraînement couvrant tous les terrains sur lesquels l'action doit se déployer.

Le Groupe a mené son mandat sur une période de six mois. Au cours de cet exercice, il s'est employé à interagir avec chacune des parties prenantes, qu'elles soient soudanaises ou internationales. Il est significatif que, même s'agissant de ses recommandations, le Groupe a jugé utile d'en entretenir les acteurs soudanais et internationaux, afin, dans toute la mesure du possible, de s'assurer de leur « acceptabilité » et de leur faisabilité et de bâtir le consensus le plus large possible autour de la démarche proposée, compte dûment tenu des acquis tels que l'Accord de paix au Darfour (DPA) conclu à Abuja en 2006 et des enseignements tirés des efforts déployés jusque là par tant de bonnes volontés, africaines et extra-africaines.

Il est tout aussi significatif que le Groupe ait, au cours de ses différentes visites au Soudan, passé plus de quarante jours au Darfour, se rendant non seulement dans les zones sous contrôle gouvernemental, mais également dans celles contrôlées par les Mouvements armés d'opposition.

Cette approche, qui a conféré au Groupe et à son rapport une autorité inégalée, était d'autant plus nécessaire que, depuis le déclenchement de la guerre au Darfour, nombreux sont ceux qui ont parlé au nom des Darfouriens.

Les populations du Darfour ont rarement eu l'occasion de parler pour elles-mêmes.

J'ai tenu à faire ces remarques pour mettre en relief deux éléments qui me semblent fondamentaux. D'une part, il s'agit de la conviction que le conflit du Darfour est d'abord et avant tout un problème soudanais et que son règlement dépend, de façon primordiale, des Soudanais eux-mêmes, la communauté internationale devant jouer un rôle d'appui et d'accompagnement. De l'autre, les recommandations formulées par le Groupe sont l'émanation des préoccupations des parties soudanaises telles qu'elles ont pu, dans toute la mesure du possible, être recoupées et harmonisées, et non une construction déconnectée de leurs réalités et que l'UA chercherait à leur imposer.

Je voudrais également ajouter que le Groupe a articulé une approche globale, reposant sur la conviction que les objectifs de paix, de justice et de réconciliation au Darfour sont étroitement liés et tout aussi souhaitables les uns que les autres. Dans le même temps, le Groupe a mis en relief l'aspiration profonde à la paix et à la sécurité des populations du Darfour. Rien n'exprime mieux cette aspiration que la déclaration d'un nomade que le Groupe a rencontré à El Fasher en juin 2009 : *« Nous voulons la paix. Si elle vole dans les airs, je suis prêt à voler et à l'attraper. Si elle est enfouie sous terre, je suis prêt à creuser pour l'obtenir. Si elle est en vente sur le marché, je trouverai l'argent nécessaire pour l'acheter ».*

Dans le même temps, et ainsi que le Groupe l'a souligné, toutes les parties soudanaises ont marqué leur attachement à l'impératif de justice, dont le respect facilitera la recherche de la paix, étant entendu que justice et réconciliation sont inextricablement liées et doivent être abordées et mises en œuvre de manière intégrée et solidaire.

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,**

Il est de la plus haute importance de souligner ici la conclusion à laquelle le Groupe est parvenu quant à la nécessité d'inscrire le règlement de la crise du Darfour dans le contexte plus global du règlement de la crise qui affecte le Soudan depuis son indépendance et dont certaines causes remontent à la période coloniale. Il s'agit de l'inégalité fondamentale qui caractérise la relation entre le centre et les périphéries soudanaises, inégalité qui explique en partie les différentes rébellions qu'a connues et que continue de connaître le Soudan. C'est pour cela que le Groupe a fort justement défini la crise du Darfour comme étant la manifestation de la crise plus globale que connaît le Soudan en tant que pays et en tant qu'Etat.

Comme vous le savez, le rapport du Groupe de haut niveau et les recommandations qui y sont contenues ont été entérinés par le CPS lors de sa réunion tenue au niveau des chefs d'Etat et de Gouvernement à Abuja le 29 octobre dernier. Le CPS m'a également demandé de créer un Groupe de mise en œuvre de haut niveau, constitué des anciens Présidents Thabo Mbeki, Pierre Buyoya et Abdulsalami Abubakar, afin de faciliter la concrétisation des recommandations qui ont été faites et d'assister les parties soudanaises dans l'application de l'Accord de paix global (CPA) et d'autres processus connexes, comme éléments de la transformation démocratique du Soudan.

Nous avons, depuis, pris nombre de mesures en vue de la mise en œuvre des recommandations du Groupe, qui constituent dorénavant la plateforme qui informera toute action de l'UA sur le Soudan. Dans ce contexte, le Groupe de mise en œuvre s'est rendu au Soudan, il y a de cela quelques jours. A cette occasion, le Groupe a rencontré l'ensemble des parties prenantes, qui ont

réaffirmé leur appui aux recommandations qui ont été faites et à la décision du CPS. Sur la base de cette visite, le Groupe a élaboré un plan d'action indiquant les activités à entreprendre de manière systématique et diligente aussi bien en ce qui concerne le Darfour que la mise en œuvre du CPA.

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes venus auprès des Nations unies pour solliciter votre appui, convaincus qu'avec le rapport du Groupe, la méthodologie qui a informé sa démarche et le caractère global de sa vision et de ses recommandations, les réactions positives des parties soudanaises, y compris du Gouvernement d'Unité nationale, nous disposons aujourd'hui d'un instrument adéquat pour guider nos efforts et arriver aux objectifs qui sont les nôtres.

C'est dire l'importance de cette réunion et de l'attitude attendue de votre Conseil, tant il est vrai que le succès de notre œuvre commune au Soudan voudrait que notre présente rencontre ne soit pas réductible à un événement, mais marque plutôt le lancement d'un processus dans un esprit de partenariat au service de la paix, de la justice, de la sécurité et de la réconciliation au Soudan. Je ne doute pas que nous mesurons tous que nous sommes aujourd'hui à un tournant dans les efforts que la communauté internationale a déployés jusqu'ici pour mettre un terme au conflit du Darfour et accompagner la mise en œuvre de l'Accord de paix global, afin que le Soudan puisse connaître une ère qualitativement nouvelle de son Histoire.

L'urgence est grande. En effet, le Soudan est à la veille de deux échéances majeures, qui détermineront l'avenir du pays et dont l'impact sur celui de l'Afrique ne saurait être sous-estimé.

Il y a d'abord les élections générales d'avril 2010, qui devraient pouvoir marquer une étape importante dans la transformation démocratique du Soudan, telle qu'envisagée par l'Accord de paix global de janvier 2005. Il y a, ensuite, le référendum d'autodétermination de janvier 2011, qui, conformément à l'Accord de paix global, permettra aux populations du Sud-Soudan de se prononcer soit en faveur du maintien de l'unité du Soudan, soit en faveur de la partition du pays. Il est évident que le choix qui sera effectué aura des conséquences considérables pour le Soudan et pour le reste de l'Afrique, tout comme il est évident que les conditions et circonstances prévalant avant, pendant et après ces consultations électorales auront le plus grand impact sur le cours et la cohérence des événements.

Pour l'Afrique, ce qui se joue au Soudan est d'une importance existentielle. Il s'agit du plus grand pays du continent ; le Soudan est un creuset de la diversité culturelle, religieuse et ethnique qui caractérise l'Afrique et qui, loin d'être un handicap, constitue un atout ; le Soudan partage des frontières avec neuf autres États africains, lesquels, plus que tout autre, seront les premiers à souffrir de la persistance de la situation actuelle et davantage encore de développements négatifs éventuels dans l'avenir.

En mettant en place le Groupe de haut niveau et en travaillant activement au suivi de ses recommandations, l'UA a aussi voulu, malgré les difficultés et les reculs, les souffrances et les déchirements, affirmer sa foi en la capacité des Soudanais de se hisser au niveau des responsabilités historiques qui sont les leurs et de transcender leurs divergences pour le bien de leur pays et pour celui de l'Afrique. Un sursaut collectif est possible, si les inhibitions, pesanteurs et égarements ne continuent pas à obscurcir la vision généreuse de l'avenir que l'UA entend populariser.

La mission confiée au Groupe de l'Union Africaine est destinée à promouvoir l'approche globale de la solution de la crise du Soudan, ainsi que la transformation démocratique et pacifique du pays ; cette mission complète harmonieusement les mandats de la MINUAD, de la Médiation conjointe et de la MINUS, mandats dont elle a vocation à faciliter la mise en œuvre, sans chevauchements des tâches ni duplication des efforts ni querelles de compétences. Cette mission *sui generis* répond à des besoins réels, et l'action de la Communauté internationale au Soudan ne peut qu'en être renforcée dans son effectivité, sa cohérence et sa crédibilité.

Le Soudan se doit d'aller de l'avant, et l'Afrique est déterminée à apporter toute l'assistance requise à cet égard, sur la base du rapport du Groupe de haut niveau qui est devenu la stratégie et la source d'inspiration des activités de l'UA au Soudan. Nous demandons à nos partenaires au sein de la communauté internationale d'apporter leur appui à cet effort sans précédent, en gardant à l'esprit que les solutions qui produiront les résultats désirés sont celles que les Soudanais se seront appropriées et que l'Afrique aura soutenues. L'Union Africaine est confiante quant à l'appui des Nations Unies à une œuvre salubre dont le succès honorerait la Communauté internationale dans son ensemble, en mettant à l'abri du fléau de la guerre nombre de générations futures au Soudan, en Afrique et ailleurs.

Je vous remercie de votre aimable attention et vous prie de bien vouloir permettre au Président Thabo Mbeki de vous livrer les conclusions du Groupe de haut niveau et les perspectives qui s'ouvrent à l'action de grande envergure que nous devons mener avec tous les Soudanais et tous les autres acteurs dans l'intérêt le mieux compris de tous.

Je vous remercie.